

Même si le document présenté ci-dessous n'intéresse pas au premier plan l'affaire de Rennes-le-Château, il met en exergue un lien relationnel entre René Descadeillas et le Comte Bégouen (1863 – 1956); relation pouvant être seulement jusqu'alors soupçonnée par le fait qu'ils étaient contemporains. Cet article est tiré du bulletin de la Société Préhistorique Française paru en 1939 (volume 36, numéro 5) qui sera aussi l'année où Henri Bégouen sera déclaré membre d'honneur de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude (Sésa, 1940, tome XLIV, pp. LXXXVI à LXXXVII). Les passionnés de Rennes connaissent surtout le Comte Bégouen en sa qualité d'auteur, en 1913, d'un ouvrage intitulé « Une Société secrète émule de la Compagnie du Saint-Sacrement, l'AA de Toulouse aux XVII^e et XVIII^e siècles ». Quelques chercheurs croient en effet déceler dans certains éléments de l'énigme castelrennaise, et dans l'attitude de certains prêtres, l'héritage de l'AA, société secrète composée généralement d'ecclésiastiques.

Découverte d'un Souterrain-refuge au lieu-dit « La Cassagne » commune de Forgues (Haute- Garonne).

PAR LE

Comte BEGOUEN

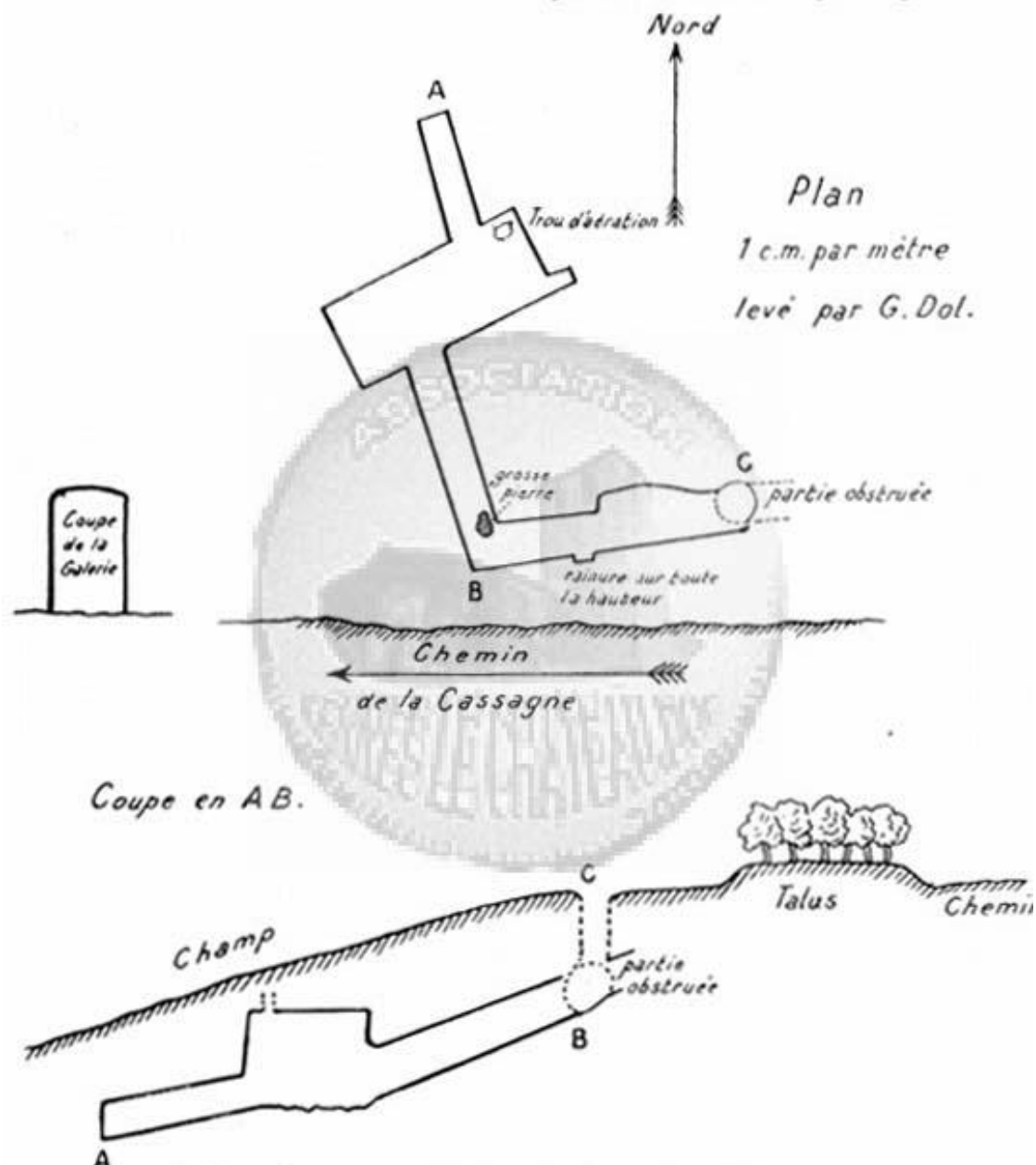
Il y a quelques semaines, j'étais avisé par M. DESCADÉILLAS, Professeur au Lycée de Carcassonne, qu'un souterrain-refuge avait été découvert au lieudit « La Cassagne », dans la propriété de M. MIREPOIX, commune de Forgues, canton de Rieumes (Haute-Garonne) M. DESCADÉILLAS m'envoyait également une description et un croquis, qu'après vérification, mon fils Louis et moi avons reconnus exacts.

Le lieudit de la Cassagne se trouve à la limite du Gers et de la Haute-Garonne, dans cette région de collines parallèles, orientées Nord-Est-Sud-Ouest, distantes les unes des autres de 500 à 1 000 mètres et séparées par des vallées profondes. Les crêtes sont arrondies, mais très marquées et étroites. Ce sont de véritables dos d'ânes, portant des habitations, des chemins et des bosquets. On ne voit dans le paysage aucun rocher, mais des arbres isolés et des haies : ce ne sont que des champs, labours de blé ou de maïs et des prairies.

C'est dans un de ces champs, presque au sommet d'une colline, qu'au début d'octobre 1938, un des bœufs de labour s'effondra soudain, le sol ayant manqué sous lui. On dégagea la bête dont le pied avait crevé le plafond d'une voûte taillée dans le tuf. C'est, on le voit, le processus habituel des découvertes de ce genre.

Le propriétaire, M. MIREPOIX descendit par ce trou de 0^m60 de

largeur et se trouva dans un couloir ayant environ 1 mètre de large et descendant vers l'Ouest en pente douce, parallèlement au sol extérieur. Ce couloir a été creusé par l'homme dans le tuf sableux, qui, sous 0^m60 de terre arable, forme le sous-sol de toute la région et se taille comme du savon. A noter que derrière le trou par lequel on



Plan

1 c.m. par mètre

levé par G. Dol.

N. B. — Pour la reproduction, le plan a été réduit d'un 1/3.
L'échelle est donc 0^m0066 par mètre.

pénètre dans ce souterrain, le couloir continue, mais est obstrué par un éboulement. Étant donnée sa position presque au sommet de la colline, il y a lieu de supposer qu'il ne va pas très loin et qu'il aboutissait probablement à l'entrée, qui devait être dissimulée, comme c'était souvent le cas, dans le bosquet qui est sur la crête.

Suivons ce couloir Est : après 3^m50 en ligne droite, il se dirige brusquement vers le Nord, en faisant un angle presque droit. A ce coude se trouve, à même le sol, une grosse pierre longue, irrégulière, venant certainement du dehors, mais dont la présence ne s'explique pas. Au bout de 4 mètres, cette galerie débouche dans une salle rectangulaire mesurant, 3^m50 de long sur 1^m50 de large et environ 1^m60 de haut, ce qui est d'ailleurs la hauteur de toutes les parties de ce souterrain. A noter que les plafonds sont horizontaux, légèrement incurvés.

Sur le côté Nord, vers l'angle N. E. de cette salle, se trouve l'entrée carrée (0^m50 × 0^m50), à bords rectilignes, d'un boyau légèrement en pente, de plus de deux mètres de profondeur. Au coin S.-E. de la paroi Est est une autre ouverture analogue et de mêmes dimensions mais qui n'est qu'une niche sans profondeur. C'est dans cette niche que M. DESCATEILLAS a ramassé, dans la salle, des tessons de poterie.

On le voit, ce souterrain-refuge est un des plus petits et des plus simples que l'on connaisse, car il se réduit en somme à un couloir et à une salle de peu d'importance. Nous sommes loin de l'ampleur et de la complication que présentent d'autres souterrains, même dans notre région. Mais il est du type rectangulaire des salles, qui y domine (Bazert, Saint-Orens Gaillac-Toulza (Haute-Garonne) et même dans le Tarn-et-Garonne (Bourg de Viza) et le Tarn (Mazières, Saint-Robert, etc.), tandis que les salles rondes ou irrégulières sont de règle presque générale. Dans le gros centre des souterrains-refuges, Poitou et Vendée, celles-ci sont rares ; chez nous, j'en citerai cependant tout à l'heure quelques exemples.

Au plafond de la salle, dans l'angle N.-E. se voit l'amorce d'une cheminée, ou trou d'aération, bouchée par l'éboulement des terres à l'extérieur. Sur le côté gauche du couloir d'entrée, environ à mi-chemin avant le coude, on voit une rainure très nette et profonde, allant du sol jusqu'au plafond. Une autre semblable devait exister en face ; on en voit l'amorce, mais cette paroi droite est dégradée. Il y avait certainement là une porte fermant le souterrain.

Sauf en cet endroit, les parois sont admirablement conservées et on y voit nettement la trace des outils qui les ont creusées. Il y en a de pointues, comme faites avec des pics, d'autres larges d'environ 0^m04, d'autres enfin semblent avoir des bords tranchants ; constatations, — nous le verrons tout à l'heure — qui ont leur importance.

Nulle part on n'a trouvé sur les murs de petites niches pour poser des luminaires ou des objets quelconques, comme on en a remarqués dans un grand nombre de cas. Il n'y a non plus, ni meurtrières, ni de ces conduits visuels ou acoustiques, comme ceux que j'ai consta-

tés dans le souterrain de Mouilleron-en-Pareds (1) (Vendée) et qui sont fréquents.

De tout cela, on peut déduire que ce souterrain n'a pas servi d'habitation, même temporaire, mais était une sorte de silo, de cachette pour mettre à l'abri les récoltes et les objets précieux dans les temps de guerre ou d'invasion. De ces temps troublés, il y en eut, hélas, à toutes les époques de l'histoire et de la protohistoire, aussi est-il impossible d'indiquer une date certaine pour le creusement de ce souterrain, comme d'ailleurs des autres. Depuis les premières découvertes de ces monuments, il y a près de quatre-vingts ans, les archéologues ont vainement essayé d'élucider le problème. Il y eut même des polémiques retentissantes entre DEVALS et le D^r NOULET et le plus compétent en la matière, actuellement, M. Adrien BLANCHET, de l'Institut laisse la question en suspens. Ce sont des questions d'espèce, chaque cas doit être examiné à part et peut donner une solution spéciale.

Dans le cas présent, l'examen des traces laissées par les outils sur les parois ne peut nous donner que des approximations. Les coups de pic pointus peuvent provenir d'outils de toute matière, par exemple en pierre ou en bois de Cerf, comme dans les puits d'extraction du silex de Spiennes ou du Bois rouge, en Belgique. Les traces plus larges et planes ne peuvent avoir été faites que par des instruments de métal (bronze ou fer). Tout ce que nous pouvons dire c'est qu'il date au plus loin de l'Âge des Métaux. Mais c'est tout. Âge du Bronze ? Âge du Fer ? Époque gauloise ? romaine ? Moyen Âge ? Nous sommes dans l'incertitude la plus complète et nous verrons, tout à l'heure que même les tessons de poterie grossière, ramassés dans la petite niche, ne peuvent nous fournir des arguments certains pour l'une ou l'autre de ces attributions.

J'inclinerais cependant pour des raisons historiques, vers l'hypothèse *pré-romaine*. Adrien BLANCHET, dans son ouvrage classique sur « *les souterrains-refuges* (Paris, Picard, 1922), se refuse à une conclusion générale et déclare que le souterrain-refuge est de toutes les époques, mais il croit, qu'en tout état de cause, la majorité en est antérieure à la conquête des Gaules par les Romains. Les textes abondent (CESAR, PLINE, TACITE, POMPONIUS MELA et plus tard saint GRÉGOIRE DE TOURS, EGINHARD, etc.), qui parlent de la coutume des Germains et des Gaulois, de creuser des souterrains, pour mettre à l'abri leurs grains et leurs personnes, en cas de danger. Ces occupations successives compliquent pour nous le problème de la date de leur création, car les objets abandonnés par les divers occupants, ne nous renseignent, en somme, que sur les derniers.

(1) Cf. BEGOUEN, D^r LÖWENHARD et CHARBONNEAU LASSAY. — Le souterrain-refuge de la Haute fosse à Mouilleron en Pareds. (*Revue du Bas Poitou et tirage à part* 1913).

Voici, par exemple, les tessons de poterie que M. DESCATEILLAS, un des premiers visiteurs, a ramassés dans la petite niche. Malheureusement d'autres étaient venus avant lui et avaient emporté *des souvenirs*, ce qui rend impossible toute reconstitution d'un vase, qui eut pu être d'une forme typique. Ces tessons sont d'une poterie grise très grossière, renfermant de minuscules grains de Mica, sonore, faite à la main, sans le secours du tour, ce qui, à priori, ferait penser à l'époque néolithique, mais ils sont *en grès* c'est-à-dire faits d'une matière qui ne fut connue qu'à l'Age de la Tène (Fer), mais dont l'usage s'est continué dans tout le Moyen Age. Or les tessons de La Cassagne donnent une impression médiévale, tout frustes qu'ils soient. N'oublions pas, en effet, que nous sommes dans une région très reculée où les procédés de fabrication ont dû rester très longtemps tout à fait primitifs. Ces tessons ne nous donnent donc, guère plus de précisions que les traces d'outils (de l'Age de la Tène au Moyen Age !)

J'ai pu rapprocher plusieurs fragments entre eux de façon à avoir le bord du fond d'un grand vase, devant mesurer environ 0^m35 de diamètre à la base. D'autres fragments, fortement bombés, mais ne se raccordant que rarement, semblent indiquer que ce vase devait être une grande oule pansue avec un goulot plus étroit. J'insiste sur la grossièreté de cette poterie, l'épaisseur en est variable, les courbures de la panse, irrégulières, seule la cuisson en est bonne et indique par conséquent une technique assez évoluée, moins cependant que celle de la poterie qu'on a ramassée à Gaillac-Toulza et qui se rattacheront, d'après BLANCHET, au « type *pegau* qui appartient au Moyen Age ». A La Cassagne, comme à Gaillac-Toulza, la surface de ces poteries est rayée de stries écartées, faites sans doute avec un bout de bois, mais tandis qu'à Gaillac-Toulza elles sont profondes et horizontales, à La Cassagne elles sont très fines et très légères et verticales.

Comme dans beaucoup de vases néolithiques, la surface interne est recouverte d'une couche de suie épaisse, noire, grasse, tenace. Les auteurs donnent de son origine des explications diverses, dont aucune ne me satisfait pleinement. Ce produit ne serait-il pas le résultat de la décomposition lente et complète de grains qui auraient été placés dans ces vases ?

En résumé, la découverte de ce souterrain-refuge de la commune de Forgues est intéressante parce qu'elle ajoute une unité assez caractéristique, avec certaines particularités aux cinq autres, déjà connus dans le département de la Haute-Garonne. Si en effet, d'autres régions de France sont riches en monuments de ce genre, comme la Vendée et le Poitou, et même plus près de nous, le Tarn-et-Garonne et le Tarn, le Gers et les départements pyrénéens n'en

ont pas, ou presque. Cependant ce sous-sol se prête à des travaux de ce genre et leurs populations primitives devaient avoir les mêmes habitudes et le même genre de vie que leurs voisins. Aussi serai-je tenté de croire qu'ils ont été beaucoup plus nombreux jadis, mais que l'ordonnance de 1223 du Comte de Toulouse, RAYMOND VII, a causé la disparition d'un grand nombre d'entre eux. Elle porte en effet : « Speluncæ infornatæ et clusellæ in locis suspectis et diffamatis destruantur vel obturentur » (Glossaire de DU CANGE, t. II, p. 404).

En 1908, Gabriel DE MORTILLET a publié dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie* une longue liste de grottes et de souterrains ayant servi de refuges en France, mais la confusion entre les grottes naturelles et les souterrains creusés intentionnellement dans ce but est telle, qu'après examen BLANCHET réduit pour la Haute-Garonne à deux le nombre de dix indiqué par MORTILLET. Il se contente de citer BAZERT (1) et Gaillac-Toulza (2). L'un et l'autre auteur semblent avoir ignoré l'existence d'un important souterrain-refuge qui fut découvert, il y a une soixantaine d'années, dans la commune de Saint-Orens, à 11 kilomètres de Toulouse. J'avoue que, comme les autres, j'aurais ignoré son existence, si je n'avais trouvé dans les papiers de CARTAILHAC, une brochure (3), donnant le compte rendu d'une visite qui y fut faite sous la direction du D^r FILHOL. Dans quel état se trouve actuellement ce souterrain ? Peut-on encore le visiter ? Une demande de renseignement, adressée à M. le Maire de Saint-Orens, est restée sans réponse.

Dans ces conditions, il me semble intéressant de résumer le Mémoire de M. LAMBERT et de donner de ce souterrain, important et oublié, une description sommaire d'après le texte et le plan de cette brochure.

« Creusé de main d'homme, dit-il, dans un terrain essentiellement sableux, il y a absence complète de construction ». Ce souterrain se compose de 5 chambres, 4 rectangulaires et une en forme de trapèze. Leurs dimensions, d'après le plan coté, seraient respectivement de 4 m × 2 m. ; 3^m60 × 2 m. ; 3^m40 × 2 m. ; 3 × (1^m50 et 2). Sur le côté E. de la première salle, un couloir de 1^m50 conduit à un petit réduit d'une superficie d'un mètre carré. Il y a également une autre salle, d'accès difficile et à moitié comblée que M. LAMBERT considère comme une ancienne entrée. Ces pièces sont reliées entre elles par des couloirs étroits (de 0^m60 à 0^m80 de large) se coupant à

(1) C^{te} BEGOUEN, *Bulletin de la S. P. F.*, 1913, t. X, p. 47 et ss.

(2) CAV DURBAN et F. PASQUIER. — *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sc. lettres et arts*, 1882.

(3) H. LAMBERT. — Rapport sur l'exploration d'une habitation troglodytique à Saint-Orens. 1 broch. de 8 pages avec plan (sans lieu ni date d'impression).

angle droit. « Dans certaines parties de ces couloirs le passage est « tellement surbaissé qu'on éprouve des difficultés à pénétrer. La « coupe des chambres et des galeries est de forme ogivale (cette « forme, remarquons-le en passant, est très rare dans notre région). « Des entailles carrées de 0^m12 à 0^m15 sont creusées à 0^m50 au-dessus « du sol et en face les unes des autres sur plusieurs points des cou- « loirs ». Cela servait à établir des fermetures et on les rencontre fréquemment dans les monuments de ce genre. Trois des salles ont au plafond des trous d'aération ; la plus grande en a deux, enfin certaines arêtes d'entrée des couloirs sont abattues, arrondies et lustrées, sans doute par le passage des occupants, ce qui laisse supposer un long usage de ce souterrain. Enfin, fait important et assez rare, quoique DEVALS, dans ses *Habitations troglodytiques* (1872) cite un certain nombre de découvertes de ce genre en Tarn-et-Garonne, on trouva à Saint-Orens, dans le souterrain « une hache celtique, polie, « en serpentine verte, longue de 0^m08, large de 0^m05 au tranchant « et de 0^m02 dans sa plus grande épaisseur. Aucun autre objet, ni outil, ni poterie n'a été trouvé ».

Au Congrès de la S. P. F. de Toulouse (1936), M. MÉROC a donné une note sur le souterrain-refuge de Joignou, à Cintegabelle, récemment découvert.

Il convient de citer également, comme prise de date, un très important souterrain refuge signalé dans la commune de Dremil-Lafage, au lieu dit l'*Escande*, dans la propriété de Reste au Marquis de TAURIAC. Par suite de son envahissement par les eaux, à la mauvaise saison, mon fils Louis n'a pu l'explorer méthodiquement, mais, aimablement aidé par le propriétaire, il a pu en dresser un croquis sommaire qui suffit à montrer tout l'intérêt qu'il présente, car non seulement il est très profond, 3 mètres sous terre et très vaste, mais encore ses salles sont du type rond et certaines particularités permettent de supposer qu'il a servi d'habitation. Il mérite en tous cas d'être étudié avec soin.

Faut-il tenir compte de l'allusion faite par M. LAMBERT, dans sa brochure, à une chambre souterrains (3 m. × 2 m.) voûtée, en forme de dôme, ayant un soupirail au-dessus « d'une fosse creusée dans le sol et dans laquelle se trouveraient des débris de charbon ». Cette pièce se trouverait dans le quartier de Prade, de la commune d'Auriac (Haute Garonne). C'est bien vague.

Quoiqu'il en soit la découverte du souterrain-refuge de La Cassagne porte au moins à six, à ma connaissance, le nombre de ces monuments dans la Haute-Garonne et mon ancien élève et ami, Louis MÉROC, en connaît d'autres.